



OCÉANS ET MERS : DES BIENS COMMUNS INSUFFISAMMENT VALORISÉS ÉCONOMIQUEMENT

DISCIPLINE	<i>Sciences Economiques et Sociales (SES)</i>
NIVEAU CONCERNÉ	<i>1^{ère} et terminale</i>
DISPOSITIF	<i>Enseignements en 1^{ère} et terminale</i>
EXTRAIT DU PROGRAMME DISCIPLINAIRE ABORDÉ LORS DE LA SÉQUENCE	<p><i>1^{ère} - Thème 3 : La coordination par le marché</i></p> <p><i>3.4 Quelles sont les principales défaillances du marché ?</i></p> <p><i>Terminale – Thème 3 : La croissance est-elle compatible avec la préservation de l'environnement</i></p>

Objectifs de l'activité :

Montrez que la préservation de l'environnement constitue un enjeu de croissance économique durable.

SAVOIRS :

Réglementation, taxation, soutenabilité.

COMPÉTENCES :

Analyser le sujet.

Savoir comment procéder face à un sujet de mobilisation des connaissances.

Construire un argumentaire.

Durée : 1 heure

En utilisant le corpus documentaire suivant ainsi que, éventuellement, d'autres sources internet, répondez aux questions ci-après :

1. Montrez que l'empreinte écologique de l'homme limite la croissance économique.
2. En quoi les principes du développement durable énoncés par le rapport Brundtland peuvent-ils permettre une croissance économique plus verte ?
3. Indiquez comment la puissance publique peut intervenir pour réguler les défaillances du marché et inciter les acteurs économiques à modifier leurs comportements.

Ressources :

L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (MEA) a défini quatre types de services écosystémiques.

Les écosystèmes marins et côtiers produisent donc des services multiples, tels que :

- Des services d'approvisionnement : pêcheries, matériaux de construction ;
- Des services de soutien : maintien du cycle de vie pour la faune et la flore, cycle des éléments et des nutriments ;
- Des services de régulation : séquestration et stockage du carbone, prévention de l'érosion, traitement des eaux usées, modération des phénomènes météorologiques extrêmes ;
- Des services culturels : tourisme, loisirs, bénéfices esthétiques et spirituels.

La valeur totale des services écosystémiques marins et côtiers est évaluée à plus de 20 900 milliards de dollars par an. Cette somme est considérable et dépasse le PIB des États-Unis (2015). Mais la qualité de ces services dépend de la résilience et de la protection des écosystèmes. Lorsqu'un écosystème est dégradé, il fournit moins de services. Par exemple, les herbiers de posidonie sont de vastes étendues de plantes sous-marines présentes dans la mer Méditerranée. Ces plantes sont très vulnérables à l'activité humaine. L'urbanisation croissante des côtes, et l'augmentation du nombre de bateaux dont les ancres arrachent les plants, détruisent petit à petit ces habitats naturels. Or ces herbiers sont cruciaux pour lutter contre l'érosion du trait de côte. De plus, les herbiers constituent un habitat privilégié pour les jeunes poissons, en leur fournissant une protection contre les prédateurs. Leur destruction réduit le nombre de poissons, ce qui a un impact négatif pour les pêcheurs et les amateurs de plongée sous-marine.

(Source bibliographique : extrait de l'article : « Les services écosystémiques marins et côtiers » publié sur le site Ocean & Climate platform

<https://ocean-climate.org/?p=3843>





Une étude récente menée par la Fondation de la Mer (en partenariat avec le Boston Consulting Group) évalue le poids de l'économie bleue à 270 milliards d'euros, soit 14% du Produit Intérieur Brut (PIB) français. En effet, la France dispose plus de 11 millions de km² de Zones Economiques Exclusives (ZEE) et possède le second plus grand territoire maritime au monde après les Etats Unis : un potentiel qui reste largement inexploité.

(Source bibliographique : Extrait de l'article : « One Planet Summit : Et si nous investissions dans un océan durable ? » publié sur le site Ocean & Climate platform)

Source : <https://ocean-climate.org/?p=5039>

POUR ALLER PLUS LOIN :

Références sur le site de l'ADEME :

- <http://www.ademe.fr/faire-dechets-0-guide-pratique-que-faire-dechets.pdf>
- <http://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire/leconomie-circulaire>

Ressources complémentaires sur le site de Tara :

- <http://oceans.taraexpeditions.org/mediatheque/videos/un-filet-sature-de-plastique-tara-mediterranee-2014/>
- <http://oceans.taraexpeditions.org/mediatheque/videos/plastique-en-mediterranee-au-dela-du-constat-que-les-solutions/>
- <https://drive.google.com/file/d/0B69ef-Wqwp00LVhjU2x3eUtWROE/view>
- <https://ocean-climate.org>
- <http://www.mtaterre.fr/dossiers/tout-ce-que-lon-peut-faire-avec-nos-dechets>
- http://www.mtaterre.fr/recherche/d%C3%A9veloppement%20durable/mtt/f/0-%3Ethemes_mtt%3ALe%20d%C3%A9veloppement%20durable

Empreinte écologique :

- Le dessous des cartes sur Arte : <http://ddc.arte.tv/nos-cartes/l-empreinte-ecologique>
- Le coût social de la pollution par Joseph Stiglitz : <https://www.youtube.com/watch?v=EebGFUDof2g>





GESTION ÉCO-RESPONSABLE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Océans et Mers : Des biens communs insuffisamment valorisés économiquement

1. Montrez que l’empreinte écologique de l’homme limite la croissance économique.

Les activités humaines (urbanisation, nautisme...) engendrent une dégradation des écosystèmes marins et côtiers. Cette dégradation empêche l’écosystème de produire de multiples services (approvisionnement, maintien du cycle de vie, régulation et culturels). Par conséquent, une empreinte écologique trop forte concourt à réduire l’activité de la pêche mais aussi l’activité du tourisme et donc pénalise la croissance économique.

2. En quoi les principes du développement durable énoncés par le rapport Brundtland peuvent-ils permettre une croissance économique plus verte ?

Le développement durable défini par le Rapport Brundtland de 1987, rédigé au nom de l’ONU, indique qu’il s’agit d’un développement qui satisfait les besoins de chaque génération, à commencer par ceux des plus démunis, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Pour répondre à ces principes, il faudrait ramener l’empreinte écologique des Hommes au-dessous du seuil de biocapacité de la planète afin que les générations futures puissent également bénéficier des mêmes ressources naturelles. Cet effort de réduction de notre empreinte écologique nécessite de protéger notre environnement et de l’intégrer dans nos activités économiques (économie d’énergie, réduction des déchets, recyclage).

3. Indiquez comment la puissance publique peut intervenir pour réguler les défaillances du marché et inciter les acteurs économiques à modifier leurs comportements.

Le marché ne permet pas seul de résoudre les défaillances de marché car il ne prend pas en compte les externalités telles que la dégradation de l’environnement et la surexploitation des biens communs. La prise en compte de ces externalités nécessite l’intervention de l’Etat afin que les agents économiques modifient leurs comportements. L’Etat dispose de plusieurs leviers qu’il peut combiner pour obtenir de meilleurs résultats :

- La réglementation permet de modifier les comportements par la mise en œuvre de règles et normes qui interdisent, limitent ou sanctionnent certains comportements ou utilisation de produits.

- La taxation. Elle permet d’influencer rapidement (selon le niveau de taxation) le comportement des agents et d’inciter à long terme l’investissement vers des technologies plus écologiques en lien avec le développement durable.

- La création d’un marché de quotas d’émission de carbone. En créant un marché l’Etat (en coordination avec l’UE) donne un prix au carbone (prix à la tonne de CO₂ émise) et un quota d’émissions de gaz à effet de serre. Ce faisant les entreprises les plus émettrices de CO₂ sont contraintes à intégrer ce prix dans leurs coûts et à réduire leurs émissions ou échanger leurs droits d’émissions (si elles polluent moins que leur quota) avec d’autres entreprises qui polluent plus que leur quota contre argent. L’Etat diminue, dans le temps, ces quotas d’émissions de gaz à effet de serre afin d’inciter les entreprises à poursuivre leurs efforts de réduction d’émissions de carbone.

